

◀ Mémento d'analyse grammaticale

III. L'ANALYSE SYNTAGMATIQUE

A. La décomposition de la phrase en syntagmes

1. La notion de syntagme

À la différence des analyses traditionnelle et stemmatique, qui attribuent les fonctions syntaxiques aux mots, l'analyse syntagmatique les attribue aux groupes de mots : Par exemple, dans la phrase

*Le frère de Paule possède une auto rouge*¹

ce ne sont plus les mots *frère* et *auto*, mais les groupes *le frère de Paule* et *une auto rouge* qui sont sujet et COD.

On appelle *syntagme* un groupe de mots ayant une fonction dans la phrase², à l'exclusion de tout autre. Ainsi, dans la phrase

Le frère de Paule possède une auto.

le groupe de mots souligné assume la fonction de COD ; c'est donc un syntagme. En revanche, dans *Le frère de Paule possède une auto rouge*, ce même groupe n'est pas un syntagme : il n'y assume aucune fonction.

Chaque syntagme est organisé autour d'un *noyau* ou d'une *tête*, et c'est à cette tête que les analyses traditionnelle et stemmatique attribuent la fonction.

Les syntagmes, en tant que catégories syntaxiques, sont nommés d'après leur tête : les syntagmes *une auto rouge* et *le frère de Paule*, ayant des noms (*auto*, *frère*) comme tête, sont des syntagmes nominaux (SN). Dans l'analyse grammaticale traditionnelle, les propositions sont immédiatement décomposées en mots ; par contre, dans l'analyse syntagmatique, la phrase est décomposée en groupes de mots de plus en plus petits, avant qu'on n'arrive aux mots.

Ainsi, on peut décomposer la phrase exemple *Le frère de Paule possède une auto rouge* en trois syntagmes, qui sont les *constituants immédiats* de la phrase, et qui correspondent à chacun à une fonction primaire : *le frère de Paule* (syntagme nominal sujet), *possède* (verbe prédicatif) et *une auto rouge* (syntagme nominal complément d'objet). Chacun des syntagmes nominaux peut à son tour être décomposé en unités plus petites :

[*le frère de Paule*] : *le* + *frère* + [*de Paule*]

[*une auto rouge*] : *une* + *auto* + *rouge*

– parmi lesquelles le syntagme *de Paule*, à décomposer en *de* + *Paule*.

L'analyse syntagmatique crée donc des niveaux intermédiaires, à mi-chemin entre la phrase et les mots.

¹ GREVISSE § 227.

² Voir par ex. GREVISSE, § 5, a, 4°.

2. Modes de représentations de l'analyse syntagmatique

Parmi les modes de représentation de la décomposition de la phrase en syntagmes citons la *boîte de Hockett*, l'*arbre syntagmatique*, et la *parenthésation étiquetée*:

— La boîte de Hockett³

Le frère de Paule possède une voiture rouge							
Le frère de Paule			possède	une voiture rouge			
le	frère	de Paule			une	voiture	rouge
		de	Paule				

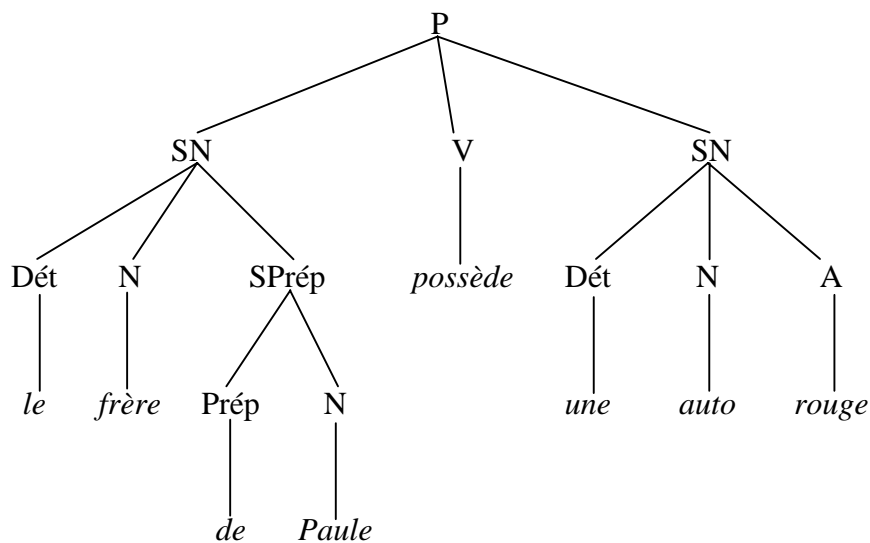
Cette représentation « réelle » peut être complétée par une représentation « virtuelle », où les mots et groupes de mots sont remplacés par les noms des catégories :

P							
SN			V	SN			
Dét	N	SPrép			Dét	N	A
		Prép	N				

Lire : P = phrase ; SN = syntagme nominal ; SPrép = syntagme prépositionnel⁴ ; Dét = déterminant (articles et adjectifs déterminatifs) ; V, N, A, Prép = verbe, nom, adjectif, préposition.

— L'arbre syntagmatique

La représentation de la décomposition de la phrase en ses constituants se fait le plus souvent sous forme d'*arbre* (ou *indicateur*) *syntagmatique*. Par rapport à la boîte, l'arbre présente l'avantage, entre autres, d'intégrer les deux représentations, « virtuelle » et « réelle », en une seule :



³ Charles F. HOCKETT, *A Course in Modern Linguistics* (1958).

⁴ Les prépositions sont considérées dans l'analyse syntagmatique comme des mots pleins, qui peuvent être tête de syntagme (« support », dans la terminologie du Grevisse) et avoir un complément (ici, un N).

L'arbre syntagmatique est un diagramme à *branches* se terminant par des *nœuds*. Chaque nœud est *étiqueté* : les nœuds *terminaux*, par des mots ; les autres nœuds, par des noms de catégorie, désignant des classes de mot (V, N, A, Prép, Dét) ou de syntagme (SN, SPrép). La racine de l'arbre correspond au « syntagme maximal », la phrase (P).

Les relations entre les nœuds sont décrites à l'aide des notions de *dominance* et d'*ordre séquentiel* : sur l'axe vertical, un nœud A peut *dominer* un nœud B, et, sur l'axe horizontal, il peut le *précéder* ou le *suivre*.

— La parenthésation⁵ étiquetée

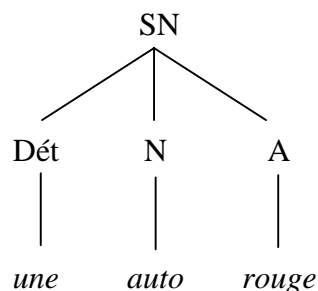
La représentation de la structure syntagmatique de la phrase se fait encore à l'aide de parenthèses, ou plutôt de *crochets*, auxquels on ajoutera les noms des catégories en étiquette – d'où le nom de ce procédé :

[P [SN [Dét]e] [Nfrère] [SPrép [Prép]de] [NPaule] SPrép] SN] [Vpossède] [SN [Dét]une] [Nvoiture] [Arouge] SN] P]

B. Relations et fonctions syntaxiques

1. Un modèle à base catégorielle

On notera que, dans l'arbre syntagmatique, les lignes qui relient les nœuds n'ont pas la même valeur que celles qui relient les nœuds dans le stemma dépendanciel. Dans le stemma, les traits de « connexion » symbolisent la relation de dépendance ; elles ont donc une valeur fonctionnelle immédiate. Par contre, dans l'arbre syntagmatique, les branches ont une valeur catégorielle : elles expriment l'appartenance des nœuds dominés à une catégorie. Pour illustrer, prenons l'arbre syntagmatique suivant :



Il est évident que ni le déterminant *une* ni le nom *auto* ni l'adjectif *rouge* ne sont subordonnés à SN – ils sont *constituants* de SN. Pour les éléments terminaux de l'arbre syntagmatique, ceci est encore plus évident. Par exemple, il ne faut bien sûr pas lire : « *auto* est subordonné à N » mais « *auto* est un N », c'est-à-dire, un nom.

En somme, le modèle syntagmatique de l'analyse de la phrase est un modèle – une grammaire – à *base catégorielle*, alors que le modèle dépendanciel est une grammaire à *base fonctionnelle*.

Dans une grammaire à base catégorielle, les fonctions syntaxiques (ou « grammaticales ») sont définies à partir de configurations entre catégories, spécifiques aux différentes relations syntaxiques. Parmi les configurations syntagmatiques, on distinguera la *complémentation*, la *prédication* et l'*adjonction*.

⁵ Aussi : « parenthésage ».

2. La complémentation

La *complémentation* correspond à la *subordination* de la grammaire traditionnelle et à la *dépendance* de l'analyse stemmatique. C'est une relation qui unit, à l'intérieur d'un syntagme, un *complément* à une *tête*.

Le complément est défini comme *nœud* « *sœur* »⁶ de la tête du syntagme. Ainsi, dans la configuration

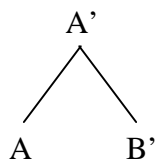
[_{SPrép} Prép SN]

– Prép étant la tête de SPrép, SN est « complément » de SPrép.⁷

a. Définition formelle

Formellement, le complément est défini de la façon suivante :

« Soit la configuration syntagmatique :



ayant les caractéristiques suivantes:

1° A est une catégorie lexicale (un « mot »), capable de se constituer en tête de syntagme

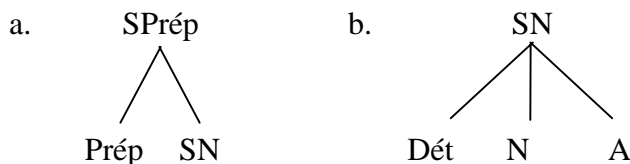
2° A' est une projection de A⁸

3° B' est un syntagme (une projection d'une catégorie lexicale B)

Alors

B' est *complément* de A. »

Pour ce qui est des configurations suivantes :



– a ne pose pas de problème : SN étant un syntagme, et Prép une catégorie lexicale, Prép et SN sont, respectivement, tête et complément.

En revanche, pour b, il y a trois catégories lexicales et aucun syntagme ; le syntagme pourrait donc être une projection aussi bien de Dét ou de A que de N. En vue d'un traitement univoque, il faut apporter les précisions suivantes :

— Dét ne fait pas partie des catégories lexicales capables de se constituer en tête de syntagme ;

— les catégories susceptibles de jouer le rôle de tête (V, N, A, Prép) doivent toutes être projetées en syntagme. C'est-à-dire qu'il faut recatégoriser l'adjectif A en [_{SA} A] – sinon, le syntagme pourrait être une projection aussi bien de A que de N (cf. b'). – Suivant le même principe, le nom propre constitue à lui seul un syntagme nominal – la représentation correcte serait donc : [_{SN} N].

⁶ Formellement, deux nœuds sont définis comme *sœurs* s'ils sont dominés immédiatement par le même nœud.

⁷ Une analyse plus profonde montrerait que les déterminants du nom ont un statut syntaxique différent (de « spécificateur »).

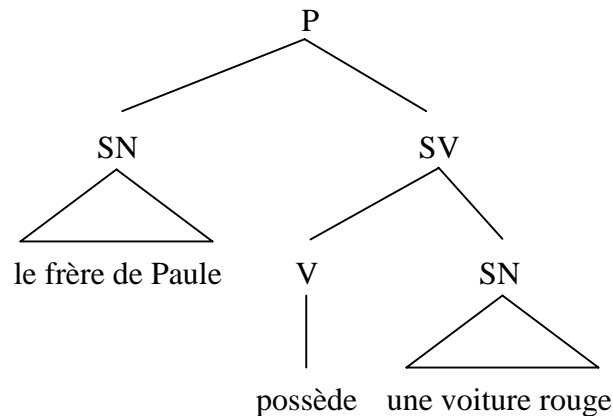
⁸ Autrement dit : A' est un syntagme dont A est la tête.

C'est pourquoi, dans le but de créer une configuration syntagmatique propre à la prédication, la phrase est, de façon générale, décomposée en deux constituants immédiats, un SN sujet et un SV prédicat, ce qui résulte en une configuration syntagmatique sans tête, distincte de la configuration à complémentation :

[_P SN SV]

Le syntagme verbal est ensuite décomposé en V, tête du syntagme (ayant la fonction de « verbe prédicatif »¹¹, et les syntagmes compléments de V.

Pour la phrase exemple *Le frère de Paule possède une auto rouge*, cela donne¹² :



4. Fonctions syntaxiques

Comme il a été dit plus haut, l'analyse syntagmatique est une description de la phrase à base catégorielle : les fonctions grammaticales sont dérivées des relations qui existent entre catégories dans la représentation structurale de la phrase (arbre syntagmatique ou parenthésisation étiquetée), de sorte que chaque fonction grammaticale correspond à une configuration syntagmatique bien définie.

a. Sujet et prédicat

Les fonctions de sujet et de prédicat sont attribuées aux constituants immédiats de la phrase, SN et SV. Ces deux syntagmes apparaissant dans les configurations syntagmatiques

[_P... SN ...] – pour le sujet
 [_P... SV ...] – pour le prédicat

– le sujet et le prédicat sont formellement définis comme le SN, ou le SV, *immédiatement dominés par P*.

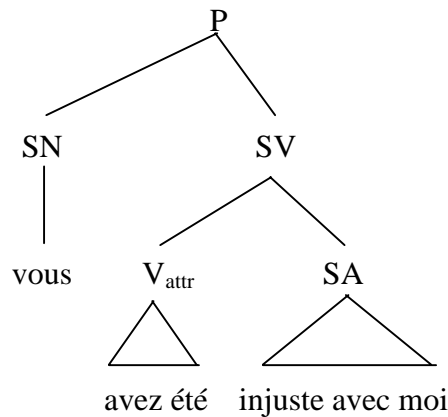
• L'attribut du sujet

Comme dans l'analyse stemmatique, les verbes attributifs, y compris le verbe « copule » *être*, sont traités comme des verbes pleins. Le syntagme adjectival, l'« attribut du sujet » de la grammaire traditionnelle, devient donc un *complément du verbe attributif* :

EXEMPLE : *Vous avez été injuste avec moi.*

¹¹ « Prédicat » et « verbe prédicatif » sont ici deux fonctions distinctes. Le « verbe prédicatif » correspond au prédicat traditionnel ; par contre, il n'y a pas d'équivalent pour le « prédicat » syntagmatique.

¹² On utilisera le triangle pour les syntagmes dont on ne donne pas, pour des raisons de commodité, la structure interne.



On nommera, si cela est nécessaire, « prédicat attributif » le SV à verbe attributif comme noyau, et on continuera à appeler « attribut du sujet » le complément du verbe attributif.

b. Compléments et « adjoints » du verbe

La distinction entre compléments d'objet et compléments circonstanciels réclame un élargissement de l'appareil formel de l'analyse syntagmatique.

Pour le moment, l'approche syntagmatique permet de distinguer compléments directs et indirects :

- [_{SV} V SN] – pour SN *complément du verbe direct*
- [_{SN} V SPrép] – pour SPrép *complément du verbe indirect*

– mais elle ne permet pas de distinguer compléments d'objet et compléments circonstanciels, puisque les uns comme les autres peuvent être directs ou indirects :

- J'ai téléphoné chez (ou à) des amis. (COI)*
- Je crains la nuit. (COD)*
- Je ai dormi chez des amis. (CCirc indirect)*
- J'ai peur la nuit. (CCirc direct)*
- Vous répondrez à cette lettre (COI) avant ce soir (CCirc)*

En revanche, compléments circonstanciels et compléments d'objet diffèrent en ce que seuls ces derniers sont des compléments *essentiels*, dont « la construction (présence ou non de la préposition, choix de la préposition) dépend du verbe lui-même » (GREVISSE, § 272 a) ; les compléments circonstanciels par contre sont pour la plupart des compléments *non essentiels*¹³.

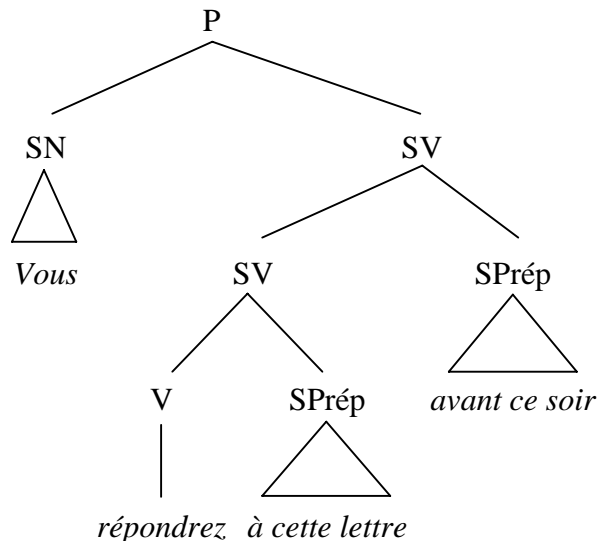
Cela implique, pour la représentation syntagmatique, que seuls les compléments essentiels sont représentés comme nœuds sœurs de V :

¹³ Pour quelques verbes, qui réclament obligatoirement un tel complément, les compléments circonstanciels sont essentiels, comme pour *aller* et *habiter*, cf. *je vais à Paris, j'habite à Paris* par opposition à **je vais, *j'habite*. Sont donc essentiels tous les compléments d'objet sans exception, et parmi les compléments circonstanciels, seulement ceux qui sont obligatoires. – Ce sont donc les propriétés inhérentes des verbes qui font que les uns (par ex. *aider*) sont dotés d'un complément direct, sans préposition, les autres (par ex. *jouir*) d'un complément indirect, introduit par telle préposition (*de*, pour *jouir*), etc. Pour l'apprentissage du vocabulaire, cela signifie qu'il ne suffit généralement pas d'apprendre les vocables tels quels (*aider* « helfen », *jouir* « genießen »), mais qu'il convient de les accompagner de leur construction – d'autant plus que les constructions peuvent différer d'une langue à l'autre : *aider qqn* « jdm. helfen », *jouir de qqch.* « etw. genießen », *demander qqch. à qqn* « jdn. etw. fragen », etc.

J' [SV [V *ai téléphoné*] [SPrép *chez des amis*] SV]
Je [SV [V *crains*] [SN *la nuit*] SV]

Les compléments non essentiels, par contre, sont représentés comme nœuds *adjoints* à SV. L'*adjonction* consiste à ajouter à SV un nœud (SN ou SPrép) en créant un nœud supérieur identique à SV¹⁴ :

Je [SV [V *ai dormi*] SV] [SPrép *chez des amis*] SV]
J' [SV [V *ai peur*] SV] [SN *la nuit*] SV]
Vous [SV [SV [V *répondrez*] [SPrép *à cette lettre*] SV] [SPrép *avant ce soir*] SV]



Il devient ainsi possible de définir de façon univoque compléments d'objet et « compléments circonstanciels »¹⁵ :

[SV V SN]	– pour SN <i>COD</i>
[SV V SPrép]	– pour SPrép <i>COI</i>
[SV [SV V] SN] ou [SV [SV V] SPrép]	– pour SN ou SPrép <i>CCirc</i>

c. Compléments du nom

Les compléments du nom sont définis de la façon suivante :

[SN N SA] ou [SN SA N]	– pour SA <i>épithète</i>	[SN [N <i>auto</i>] [SA <i>rouge</i>] SN] ou [SN [SA <i>grand</i>] [N <i>arbre</i>] SN]
[SN N SN]	– pour SN <i>apposition</i>	[SN [N <i>Louis</i>] [SN <i>roi de France</i>] SN]
[SN N SPrép]	– pour SPrép <i>CdétN</i> ¹⁶	[SN [N <i>roi</i>] [SPrép <i>de France</i>] SN]

¹⁴ On pourrait imaginer une adjonction de ces circonstanciels à P plutôt qu'à SV.

¹⁵ Formellement, ce ne sont plus des « compléments » circonstanciels, mais des *adjoints*. Néanmoins, on continuera à les appeler de leur nom traditionnel et à utiliser l'abréviation « CCirc ».

¹⁶ « Complément déterminatif du nom ».

4. Les propositions subordonnées

L'analyse syntagmatique, pas plus que l'analyse stemmatique, ne pratique pas l'analyse « logique » de la phrase.

Le découpage de la phrase en propositions par l'analyse logique se fait de façon linéaire, les propositions étant considérées comme simplement juxtaposées les unes aux autres. Cette démarche convient aux propositions coordonnées, mais non aux subordonnées, qui ne sont pas ajoutées à une principale, mais emboîtées ou *enchâssées*, en construction hiérarchique, dans une phrase *matrice*.

L'inadéquation du découpage linéaire devient « manifeste dans des phrases telles que

Que Paul ait gagné prouve qu'il est le meilleur.

où la prétendue « proposition principale » est réduite au seul verbe *prouve*. »¹⁷

À vrai dire, la proposition subordonnée n'est pas subordonnée à une *proposition* principale, mais à un *verbe* principal, celui de la phrase matrice – l'analyse ne doit pas être :

[P₁ *Que Paul ait gagné*] [P₀ *prouve*] [P₂ *qu'il est le meilleur*]

(avec P₀ comme proposition principale) ; mais, de façon simplifiée :

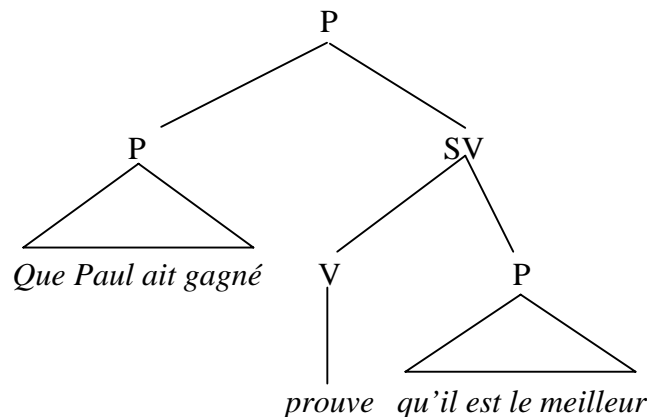
[P₀ [P₁ *Que Paul ait gagné*] *prouve* [P₂ *qu'il est le meilleur*] P₀]

(avec P₀ comme phrase matrice).

• Analyse fonctionnelle des subordonnées

Les fonctions de sujet et de complément peuvent être remplies non seulement par des syntagmes nominaux mais aussi par des SV (infinitifs suivis éventuellement de leurs compléments) et des propositions subordonnées.

Ainsi pour la phrase exemple *Que Paul ait gagné prouve qu'il est le meilleur* donnée plus haut :



Pour les propositions compléments du verbe, la distinction entre compléments essentiel et non essentiel se fait de la même façon que pour les SN : la proposition conjonctive complément d'objet figure comme nœud sœur du verbe, [SV V S] ; la proposition conjonctive complément circonstanciel est adjointe au syntagme verbale : [SV SV S]. – Exemples :

Je [SV vois [P que vous êtes au courant] SV]

Je [SV [SV téléphonerai] [P dès que je serai au courant] SV]

Ajoutons l'exemple d'une proposition relative, complément du nom :

[SN [Dét le] [N chien] [P qui aboie] SN] ne mord pas

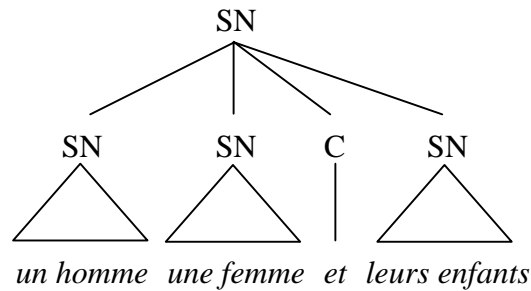
¹⁷ Voir LE GOFFIC, Pierre. *Grammaire de la phrase française*. Hachette, 1993, p. 78.

5. La coordination

Dans la mesure où la coordination se fait entre syntagmes de même fonction et de même catégorie, les mots, syntagmes ou phrases coordonnés, éventuellement joints par une conjonction de coordination (C), sont réunies sous un même nœud, qui porte le même nom que celui des éléments coordonnés. – EXEMPLES :

un homme, une femme et leur enfant : SN+ SN et SN \Rightarrow [_{SN} SN SN C SN]
(Alfred) adore les gâteaux et déteste les punitions : VP + VP \Rightarrow [_{VP} VP VP]
Alfred dort, et Bernard travaille : P + P \Rightarrow [_P P C P]

Sous forme d'arbre syntagmatique, cela donne par exemple :



C. L'ordre des mots

1. L'ordre canonique

Les fonctions grammaticales étant définies comme relations entre catégories grammaticales, et plus précisément, comme relations entre positions occupées par des catégories grammaticales, il faut considérer à part les phrases où l'ordre des mots est tel qu'il n'est pas possible d'associer fonction et position de façon univoque.

Pour mener à bien l'analyse fonctionnelle dans ces cas, il devient nécessaire de postuler une structure de référence, dite *ordre canonique*, où chaque association d'une position déterminée avec une catégorie déterminée correspond à une fonction déterminée. En français, cet ordre est le suivant :

<i>position</i> :	1	2	3	4
<i>fonction</i> :	sujet	verbe	CdV essentiels	CdV non essentiels

Les séquences dans lesquelles il y a disjonction entre fonction et position pour certains mots ou syntagmes, doivent être ramenées à l'ordre canonique. Ceci concerne principalement la position préverbale des pronoms conjoints, la position initiale des relatifs et des interrogatifs, et l'inversion du sujet.

2. Déviations de l'ordre canonique

a. La position préverbale

La position préverbale (entre le sujet et le verbe prédicatif) est celle des *pronoms conjoints* : *Je lui parle, Je te connais*, etc. Ce n'est pas une position à fonction unique, comme le montrent les exemples suivants :

- a. *J'en parle.*
- b. *J'en connais la sœur.*

Dans *a*, le pronom conjoint *en* a la fonction de complément (COI) du verbe *parle* ; dans *b*, celle de complément du nom (CdétN) *sœur*, ce qui devient évident si on rétablit les syntagmes que remplacent ces pronoms :

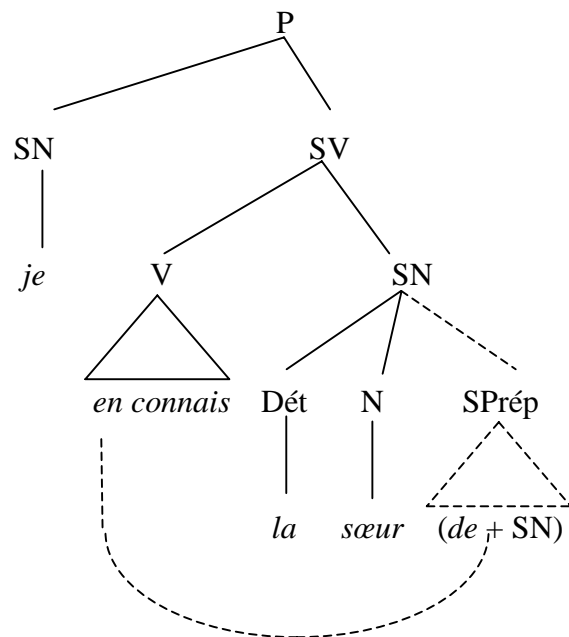
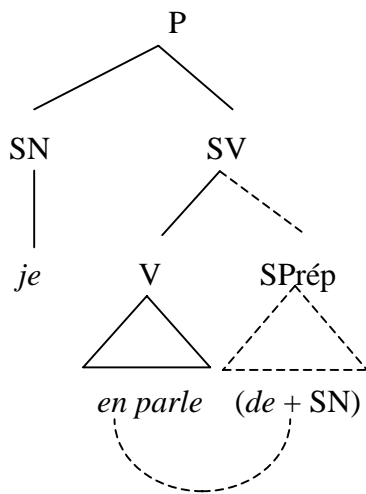
a'. *Je parle de cet homme.*

b'. *Je connais la sœur de cet homme.*

Pour rendre compte de ces faits, il faut donc mettre en rapport l'élément en position préverbal avec sa position fonctionnelle, autrement dit, avec sa position d'origine :

[_P *je* [_{SV} [_V *en parle*] [_{SPrép} (*de* SN)]] _{SV}] _P]

[_P *je* [_{SV} *en connais* [_{SN} *la sœur* [_{SPrép} (*de* SN)]] _{SV}] _P]



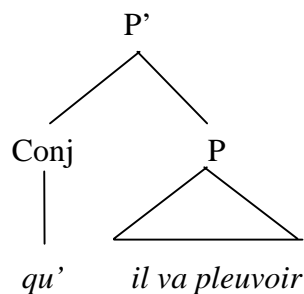
b. La position initiale

La position précédant la position sujet est par définition une position non fonctionnelle. Elle peut être occupée par une *conjonction de subordination*, par un *relatif* ou par un *interrogatif*. Ces mots sont regroupés dans une catégorie dénommée « complémentateur » (abrégé en COMP), adjoint à P. L'adjonction d'un complémentateur à P donne naissance à un nœud P'¹⁸.

COMP + P ⇒ [_{P'} COMP P]

EXEMPLE : (*Je pense*) *qu'il va pleuvoir*.

[_{P'} [_{Conj} *que*] [_P *il va pleuvoir*] _{P'}]



¹⁸ Lire : « P prime ».

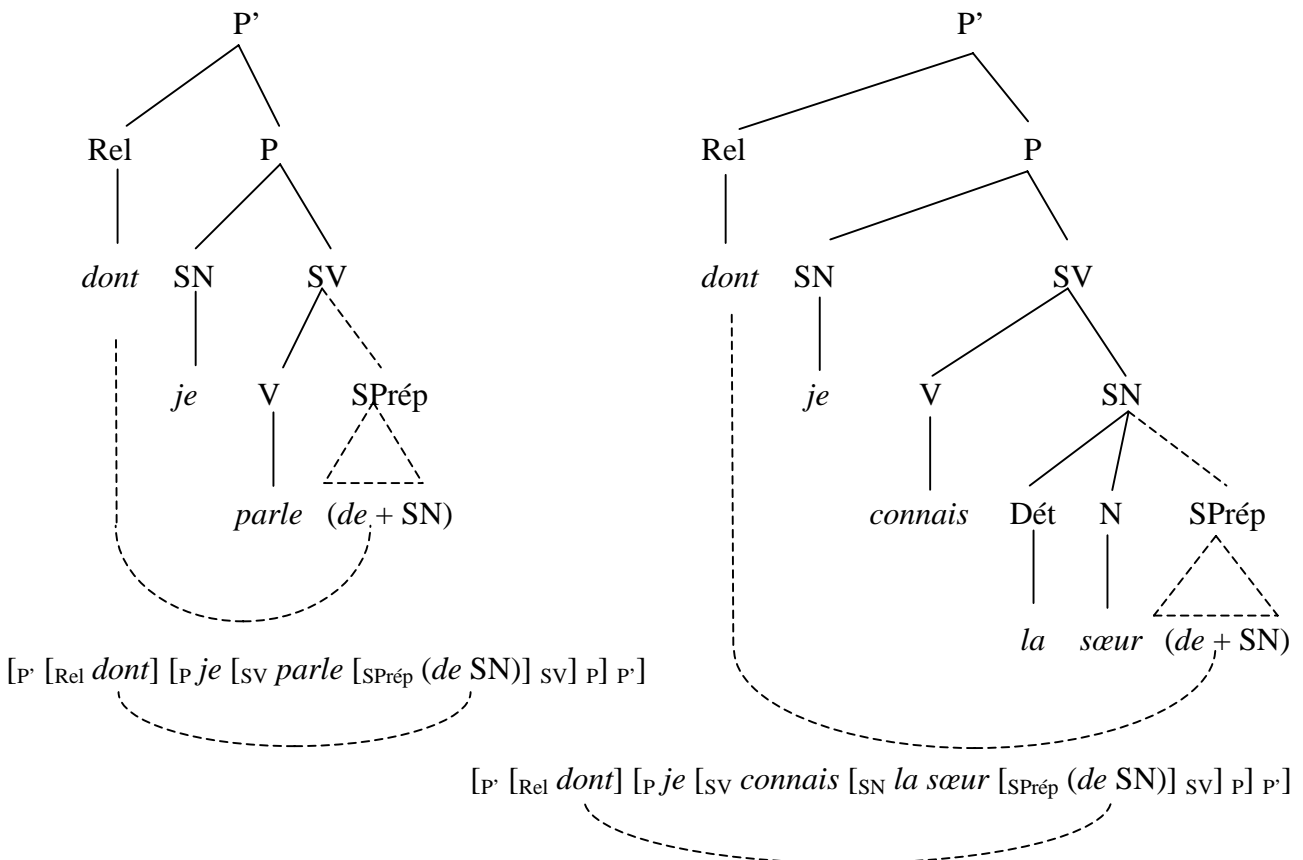
À la différence des conjonctions, les relatifs et les interrogatifs ont une fonction grammaticale ; (*l'homme*) à qui je parle (à qui COI), (*l'homme*) que je connais (que COD) ; et là aussi, les fonctions varient, comme le montrent les exemples de proposition relative suivants :

- (l'homme)
 a. dont je parle
 b. dont je connais la sœur

Dans *a*, le pronom relatif *de* a la fonction de complément (COI) du verbe *parle* ; dans *b*, celle de complément du nom (CdétN) *sœur*, cf.

- a'. je parle de cet homme
 b'. je connais la sœur de cet homme

On remarquera le parallèle qui existe entre pronoms relatifs et pronoms conjoints, avec cette différence que les pronoms relatifs apparaissent en position initiale : comme pour le pronom conjoint, le pronom relatif doit être mis en rapport avec sa position d'origine, qui représente sa position fonctionnelle :



Ce raisonnement s'applique également aux interrogatifs, pour lesquelles existent les deux formes, celle avec l'interrogatif en position initiale (a, b) et celle avec l'interrogatif en position fonctionnelle (a', b') :

- a. De qui tu parles ?
 a'. Tu parles de qui ?
 b. De qui tu connais la sœur ?
 b'. Tu connais la sœur de qui ?

c. L'inversion

Soit la phrase

(Dites-moi) *où conduit ce chemin.*

Le SN sujet *ce chemin* occupe ici la position fonctionnelle du COD, derrière le verbe *conduit*, comme résultat d'une post-position, appelée *inversion*. L'inversion (la post-position) du SN sujet place celui-ci dans une position fonctionnelle, celle du complément du verbe (le COD, dans l'occurrence). Suivant le principe de l'association position/fonction, il faudra donc décrire la structure de la phrase selon sa structure canonique (à remarquer que la phrase contient en outre le mot interrogatif *où* en position initiale non fonctionnelle) :

ce chemin conduit où

APPENDICE : Exemple d'un indicateur syntagmatique intégral

J'allais tenir compagnie à ma sœur Catherine pendant qu'elle s'occupait des vaches et je lui faisais la lecture. (E. CARLES)

